



Liberté · Égalité · Fraternité

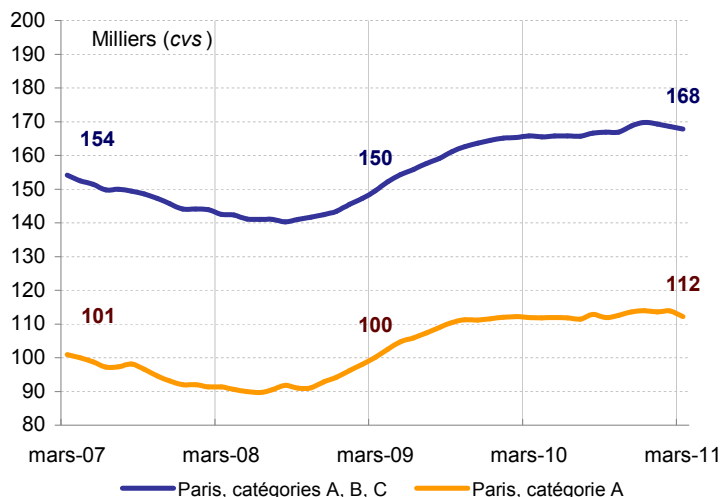
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Directe UT075 - Pôle 3 E

(sources Directe IDF - ESE - DR Pôle emploi Île-de-France)

### DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PARIS EN FIN DE MOIS OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI



A Paris le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 112 190 fin mars 2011 (512 800 en IDF) avec une baisse de -1650 inscrits par rapport au mois précédent (soit -1,4 %). Sur un an, la hausse est de 0,2 % (IDF : -0,9 % mensuel ; + 1,9 % annuel).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (2 680 000) diminue de 0,8 % (+ 0,7 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A, B, C s'établit à 167 820 fin mars 2011 (722 140 en IDF) avec une baisse de -700 inscrits par rapport au mois précédent (soit -0,4 %). Sur un an, la hausse est de 1,2 % (IDF : -0,1 % mensuel ; + 3,1 % annuel).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C (4 045 400) augmente de 0,1 % (+ 3,8 % sur un an).

#### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A et A, B, C, D, E

Variations en %

Données CVS	mars	févr	mars	Variation	
	2010	2011	2011	sur un mois	sur un an
<b>Paris</b>					
<b>Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)</b>	<b>111 940</b>	<b>113 840</b>	<b>112 190</b>	-1,4	0,2
Catégorie B, C (actes positifs de recherche d'emploi, activité réduite)*	53 840	54 680	55 630	1,7	3,3
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>165 780</b>	<b>168 520</b>	<b>167 820</b>	-0,4	1,2
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi) *	6 490	5 900	5 800	-1,7	-10,6
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi) *	8 510	10 700	10 890	1,8	28,0
<b>Catégories A, B, C, D, E (ensemble)</b>	<b>180 780</b>	<b>185 120</b>	<b>184 510</b>	-0,3	2,1
<b>Île-de-France</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	503 000	517 650	512 800	-0,9	1,9
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	700 460	722 910	722 140	-0,1	3,1
<b>Catégories A, B, C, D, E (ensemble)</b>	<b>773 850</b>	<b>801 610</b>	<b>800 620</b>	-0,1	3,5
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>France métropolitaine</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2 660 800	2 701 100	2 680 000	-0,8	0,7
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	3 895 600	4 040 700	4 045 400	0,1	3,8
<b>Catégories A, B, C, D, E (ensemble)</b>	<b>4 465 800</b>	<b>4 638 600</b>	<b>4 636 500</b>	0,0	3,8

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Directe IDF / ESE, Dares.

\* Avertissement : du fait de la faiblesse des effectifs pour certaines catégories, les évolutions mensuelles peuvent être heurtées et doivent dès lors être interprétées avec prudence.

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi. La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi, mise en place du RSA (1er juin 2009).

=> L'ensemble des définitions figurent dans les § 1, 2 et 3, pages 9 et 10.

# 1 - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT

S'agissant de la catégorie A, par département, le nombre de demandeurs d'emploi en mars 2011 varie entre -1,4 et -0,4 % par rapport au mois précédent : Paris (- 1,4 %), Seine et Marne (- 0,7 %), Yvelines (- 1,2 %), Essonne (- 0,8 %), Hauts de Seine (- 1,2 %), Seine Saint Denis (- 0,4 %), Val de Marne (- 1 %), Val d'Oise (- 0,5 %).

S'agissant de la catégorie ABC, par département, le nombre de demandeurs d'emploi en mars 2011 varie entre -0,4 et 0,3 % par rapport au mois précédent : Paris (- 0,4 %), Seine et Marne (0,2 %), Yvelines (- 0,1 %), Essonne (- 0 %), Hauts de Seine (- 0,4 %), Seine Saint Denis (0,3 %), Val de Marne (- 0,1 %), Val d'Oise (- 0,1 %).

## Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A en Île-de-France

Données CVS	Variations en %				
	mars 2010	févr 2011	mars 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an
Paris	111 940	113 840	112 190	-1,4	0,2
Seine-et-Marne	47 420	48 870	48 530	-0,7	2,3
Yvelines	47 760	48 870	48 270	-1,2	1,1
Essonne	42 000	42 230	41 910	-0,8	-0,2
Hauts-de-Seine	62 050	63 040	62 260	-1,2	0,3
Seine-Saint-Denis	83 860	87 920	87 610	-0,4	4,5
Val-de-Marne	53 850	56 600	56 040	-1,0	4,1
Val-d'Oise	54 120	56 280	55 990	-0,5	3,5
<b>Île-de-France</b>	<b>503 000</b>	<b>517 650</b>	<b>512 800</b>	<b>-0,9</b>	<b>1,9</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Direccte IDF / ESE, Dares.

## Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C en Île-de-France

Données CVS	Variations en %				
	mars 2010	févr 2011	mars 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an
Paris	165 780	168 520	167 820	-0,4	1,2
Seine-et-Marne	66 230	69 220	69 360	0,2	4,7
Yvelines	66 130	68 280	68 200	-0,1	3,1
Essonne	57 700	59 290	59 290	0,0	2,8
Hauts-de-Seine	85 150	87 120	86 770	-0,4	1,9
Seine-Saint-Denis	112 420	117 270	117 610	0,3	4,6
Val-de-Marne	73 850	76 870	76 810	-0,1	4,0
Val-d'Oise	73 200	76 340	76 280	-0,1	4,2
<b>Île-de-France</b>	<b>700 460</b>	<b>722 910</b>	<b>722 140</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,1</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Direccte IDF / ESE, Dares.

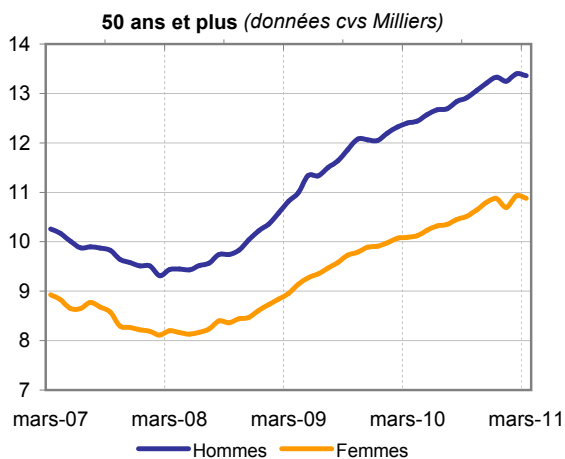
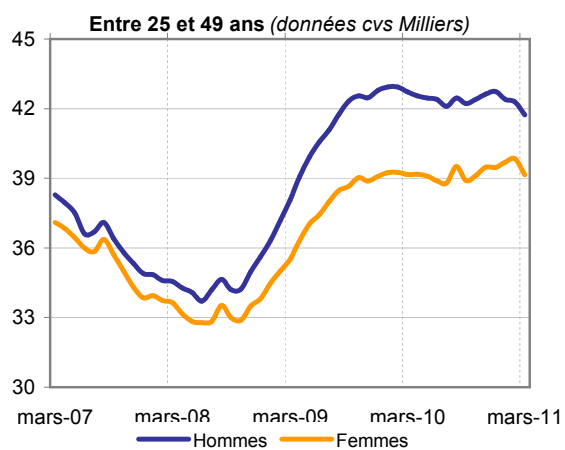
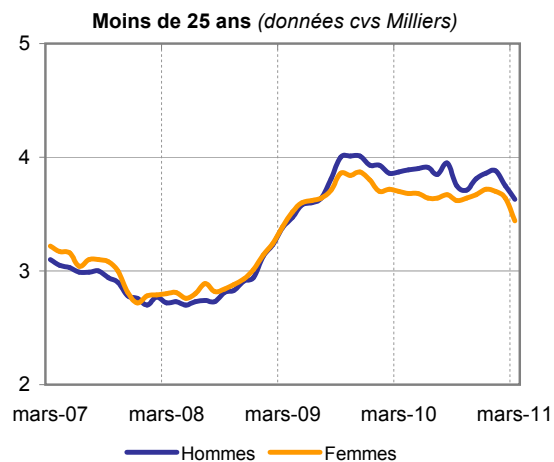
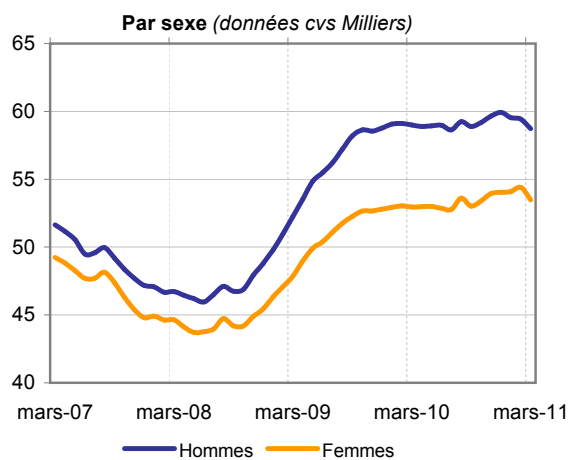
## 2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE Catégorie A

A Paris, au mois de mars 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue de - 1,2 % pour les hommes (-0,5 % sur un an) et diminue de - 1,7 % pour les femmes (+ 1 % sur un an).

- Le nombre de ceux âgés de moins de 25 ans diminue de - 4,3 % (-6,6 % sur un an) ; 6,3 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans diminue de - 1,5 % (-1,2 % sur un an) ; 72,1 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux de 50 ans et plus diminue de - 0,4 % (+ 7,8 % sur un an) ; 21,6 % de la cat. A.

<b>Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A</b>	<i>Variations en %</i>				
<b>Données CVS</b>	<b>mars 2010</b>	<b>févr 2011</b>	<b>mars 2011</b>	<b>Variation sur un mois</b>	<b>sur un an</b>
<b>Paris</b>					
Hommes	58 990	59 430	58 720	-1,2	-0,5
Femmes	52 950	54 410	53 470	-1,7	1,0
Moins de 25 ans	7 570	7 390	7 070	-4,3	-6,6
Entre 25 et 49 ans	81 880	82 120	80 880	-1,5	-1,2
50 ans et plus	22 490	24 330	24 240	-0,4	7,8
Hommes de moins de 25 ans	3 870	3 750	3 630	-3,2	-6,2
Hommes de 25 à 49 ans	42 720	42 280	41 730	-1,3	-2,3
Hommes de 50 ans et plus	12 400	13 400	13 360	-0,3	7,7
Femmes de moins de 25 ans	3 700	3 640	3 440	-5,5	-7,0
Femmes de 25 à 49 ans	39 160	39 840	39 150	-1,7	0,0
Femmes de 50 ans et plus	10 090	10 930	10 880	-0,5	7,8
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>111 940</b>	<b>113 840</b>	<b>112 190</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,2</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Direccte IDF / ESE, Dares.



## 2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

### Catégorie A B C

A Paris, au mois de mars 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC diminue de - 0,2 % pour les hommes (+ 0,5 % sur un an) et diminue de - 0,6 % pour les femmes (+ 2 % sur un an).

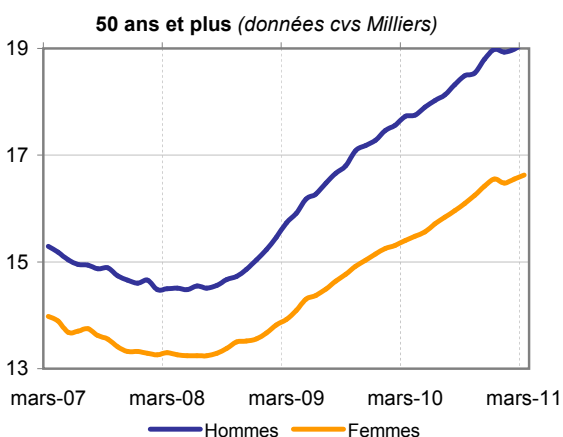
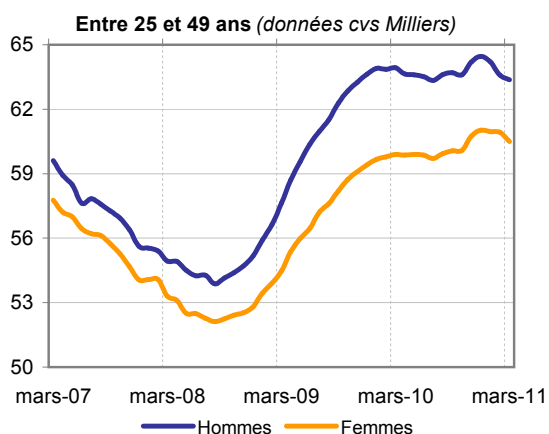
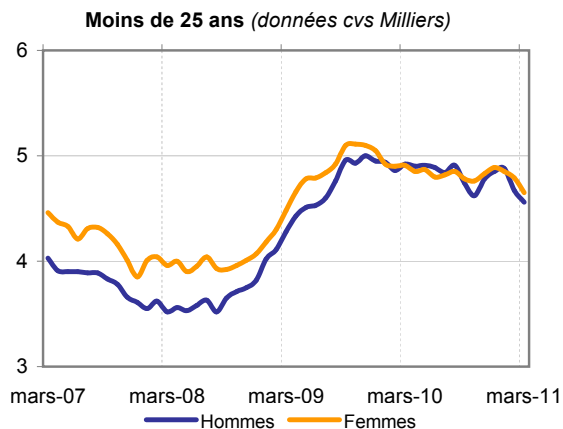
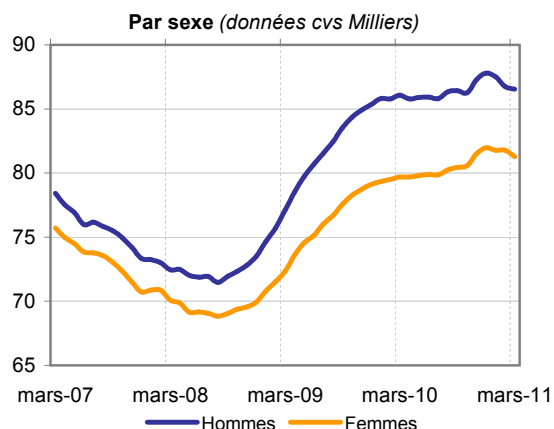
- Le nombre de ceux âgés de moins de 25 ans diminue de - 2,6 % (- 6,3 % sur un an) ; 5,5 % de la cat. ABC.
- Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans diminue de - 0,5 % (+ 0 % sur un an) ; 73,8 % de la cat. ABC.
- Le nombre de ceux de 50 ans et plus augmente de + 0,6 % (+ 8 % sur un an) ; 20,7 % de la cat. ABC.

#### Demands d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi : catégorie A, B, C

*Variations en %*

<b>Données CVS</b>	<b>mars 2010</b>	<b>févr 2011</b>	<b>mars 2011</b>	<b>Variation sur un mois</b>	<b>Variation sur un an</b>
<b>Paris</b>					
Hommes	86 080	86 750	86 540	-0,2	0,5
Femmes	79 700	81 770	81 280	-0,6	2,0
<b>Moins de 25 ans</b>					
Moins de 25 ans	9 830	9 460	9 210	-2,6	-6,3
Entre 25 et 49 ans	123 820	124 520	123 870	-0,5	0,0
50 ans et plus	32 130	34 540	34 740	0,6	8,1
<b>Hommes de moins de 25 ans</b>					
Hommes de moins de 25 ans	4 920	4 670	4 560	-2,4	-7,3
<b>Hommes de 25 à 49 ans</b>					
Hommes de 25 à 49 ans	63 930	63 590	63 370	-0,3	-0,9
<b>Hommes de 50 ans et plus</b>					
Hommes de 50 ans et plus	17 230	18 490	18 610	0,6	8,0
<b>Femmes de moins de 25 ans</b>					
Femmes de moins de 25 ans	4 910	4 790	4 650	-2,9	-5,3
<b>Femmes de 25 à 49 ans</b>					
Femmes de 25 à 49 ans	59 890	60 930	60 500	-0,7	1,0
<b>Femmes de 50 ans et plus</b>					
Femmes de 50 ans et plus	14 900	16 050	16 130	0,5	8,3
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	<b>165 780</b>	<b>168 520</b>	<b>167 820</b>	<b>-0,4</b>	<b>1,2</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Direccte IDF / ESE, Dares.



### 3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

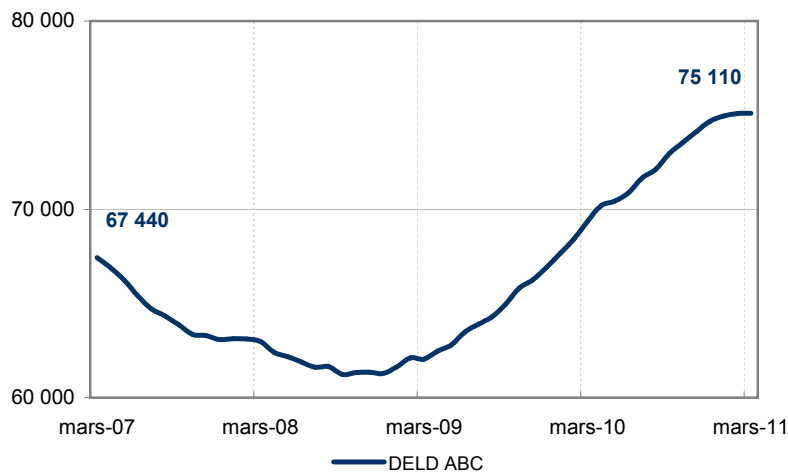
- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis plus d'un an varie de + 0 % sur un mois, en hausse de + 8,3 % sur un an.
- Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an varie de - 0,8 % sur un mois, en baisse de - 3,8 % sur un an.
- La part des demandeurs inscrits depuis plus d'un an (45 %) évolue de 0,2 % ce mois et de 2,9 % sur un an.
- En mars, l'augmentation des DELD est en IDF de : + 0,2 % (+ 11,7 % sur un an) ; l'augmentation en France métropolitaine de : + 0,4 % (+ 12,7 % sur un an).

#### Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi - cat. A, B, C

Données CVS	mars 2010	févr 2011	mars 2011	Variations en %	
				sur un mois	sur un an
<b>Paris</b>					
Moins de 1 an	96 410	93 430	92 710	-0,8	-3,8
Plus d'un an	69 370	75 090	75 110	0,0	8,3
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	41,8%	44,6%	44,8%	-	-
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>Île-de-France</b>					
Moins de 1 an	456 560	450 950	449 620	-0,3	-1,5
Plus d'un an	243 900	271 960	272 520	0,2	11,7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	34,8%	37,6%	37,7%	-	-
<b>France métropolitaine</b>					
Moins de 1 an	2 536 400	2 515 300	2 513 900	-0,1	-0,9
Plus d'un an	1 359 200	1 525 400	1 531 500	0,4	12,7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	34,9	37,8	37,9	-	-

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Direccte IDF / ESE, Dares.

Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (données cvs)



#### 4 - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

A Paris, la variation annuelle sur trois mois glissants des entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C a diminué de 2,4 % sur un an.

- Licenciements économiques (1) (-16,2 %)
- Autres licenciements (-16,4 %)
- Démissions (-8,6 %)
- Fins de contrat à durée déterminée (-2,1 %)
- Fins de mission d'intérim (-10,8 %)
- Première entrée (-10,1 %)
- Reprise d'activité (-14,7 %)
- Autres cas (+ 6,7 %).

La variation annuelle sur trois mois glissants des sorties à Pôle Emploi en catégories A, B, C a augmenté de 3,1 % sur un an.

- Reprises d'emploi déclarées (+ 8,4 %)
- Entrées en stage (-4 %)
- Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (+ 3,6 %)
- Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) : (-1,2 %)
- Radiations administratives (-3,2 %)
- Autres cas (+ 2,4 %).

Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)					Variations en %
Données brutes	mars	févr	mars	Répartition des motifs	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
	2010	2011	2011		
<b>Paris</b>					
Licenciements économiques (1)	722	554	600	3,2%	-16,2
Autres licenciements	2 479	1 895	2 112	11,4%	-16,4
Démissions	703	592	638	3,4%	-8,6
Fins de contrat à durée déterminée	3 733	3 162	3 491	18,9%	-2,1
Fins de mission d'intérim	686	617	630	3,4%	-10,8
Première entrée	1 260	952	1 047	5,7%	-10,1
Reprise d'activité	1 136	878	868	4,7%	-14,7
Autres cas	8 709	8 355	9 110	49,3%	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>19 428</b>	<b>17 005</b>	<b>18 496</b>	<b>100%</b>	<b>-2,4</b>
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>Île-de-France</b>	<b>93 886</b>		<b>91 225</b>	-	-2,8
<b>France métropolitaine (CVS)</b>	<b>488 600</b>		<b>479 200</b>	-	-1,9

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)					Variations en %
Données brutes	mars	févr	mars	Répartition des motifs	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
	2010	2011	2011		
<b>Paris</b>					
Reprises d'emploi déclarées	3 475	3 346	3 662	19,0%	8,4
Entrées en stage	610	583	559	2,9%	-4,0
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	8 924	8 434	9 185	47,7%	3,6
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	1 141	973	1 124	5,8%	-1,2
- dont maladies	505	420	539	2,8%	1,9
- dont dispenses de recherche d'emploi (DRE)	276	133	132	0,7%	-44,1
Radiations administratives	1 531	1 425	1 697	8,8%	-3,2
Autres cas	3 115	2 758	3 045	15,8%	2,4
<b>Ensemble</b>	<b>18 796</b>	<b>17 519</b>	<b>19 272</b>	<b>100%</b>	<b>3,1</b>
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>Île-de-France</b>	<b>93 098</b>		<b>94 932</b>	-	2,0
<b>France métropolitaine (CVS)</b>	<b>467 900</b>		<b>469 900</b>	-	<b>0,4</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

(1) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés, de CRP et de CTP.

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

## 5 - DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA

A Paris, en mars 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au revenu de solidarité active (RSA) est de 20 522 (soit 19 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, données brutes). En mars 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 25 687 (soit 15 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes). Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 3 021 en mars 2011 (soit 16 % des entrées en catégories A, B, C, données brutes). Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 3 305 en mars 2011 (soit 17 % des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

### Demandsurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données brutes	mars 2010	févr 2011	mars 2011
<b>Paris</b>			
Catégorie A	nd	20 590	20 522
Catégorie B	nd	3 151	3 264
Catégorie C	nd	1 593	1 901
Catégories A, B, C	nd	25 334	25 687
Catégorie D	nd	398	385
Catégorie E	nd	773	782
Catégories A, B, C, D, E	nd	26 505	26 854
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	nd	18%	19%
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	nd	15%	15%
Pour mémoire :			
<b>Île-de-France</b>			
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A			
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C			

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Direccte IDF / ESE

### Demandsurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données brutes	mars 2010	févr 2011	mars 2011
<b>Paris</b>			
Demandeurs d'emploi en catégorie A	nd	20 590	20 522
RSA socle seul	nd	16 685	16 851
RSA socle et activité	nd	1 983	1 843
RSA activité seul	nd	1 922	1 828
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	nd	25 334	25 687
RSA socle seul	nd	17 946	18 286
RSA socle et activité	nd	3 477	3 471
RSA activité seul	nd	3 911	3 930

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Direccte IDF / ESE

### Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA

Données brutes	mars 2010	févr 2011	mars 2011
<b>Paris</b>			
Entrées			
Entrées des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	nd	2 699	3 021
Part dans l'ensemble des entrées	nd	16%	16%
Sorties			
Sorties des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	nd	2 852	3 305
Part dans l'ensemble des sorties	nd	16%	17%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : Direccte IDF / ESE, Dares.

#### Avertissement

Sont repérés ici les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA, i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Le nombre de ces bénéficiaires n'est pas directement comparable à celui des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts. En effet, ce dernier recouvre également des personnes dont le droit est suspendu. L'information sur le nombre de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA n'est disponible que depuis juillet 2010. Cf. encadré 1 « sources et définitions » pour plus d'informations à ce sujet.

## 6 - OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Sur un an, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi varient en IDF de + 7,5 % et de + 2,8 % à Paris.

Une variation de :

- + 11,1 % pour les offres d'emplois durables de plus de six mois (+ 14,9 % en IDF) ;
- - 5,3 % pour les offres d'emplois non durables de six mois ou moins (- 0 % en IDF).

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi	Variations en %				
	mars	févr	mars	Variation	
<i>Données CVS</i>	2010	2011	2011	trimestrielle sur 3 mois glissants (1)	annuelle sur 3 mois glissants (2)
<b>Paris</b>					
- Emplois durables (plus de 6 mois)	10 540	11 290	11 480	13,2	11,1
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	10 120	9 730	11 890	2,9	-5,3
<b>Ensemble</b>	<b>20 660</b>	<b>21 020</b>	<b>23 370</b>	<b>8,1</b>	<b>2,8</b>
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>Île-de-France</b>	54 710	55 890	59 100	11,6	7,5
<b>France métropolitaine</b>	<b>265 600</b>	<b>289 700</b>	<b>274 300</b>	<b>7,2</b>	<b>7,9</b>

Sources : Pôle emploi, Dares.

(1) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

# 1 - Sources et définitions

## Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

### Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

### Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (i.e. son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

### Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois et, depuis octobre 2005, les cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé de maladie ou maternité ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;
- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

## 1 - Sources et définitions (suite)

### Les offres d'emploi collectées et satisfaites à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Une partie d'entre elles sont satisfaites. Les statistiques comptabilisent comme satisfaite une offre pour laquelle l'employeur a trouvé une personne pour occuper le poste proposé, indépendamment de la façon dont il a réussi à le pourvoir (grâce à Pôle emploi ou par un autre moyen). Les offres collectées et satisfaites publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

### Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2009. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2010, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

#### 1<sup>ère</sup> étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

La cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables. Elle permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

#### 2<sup>e</sup> étape : mise cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

## 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : [www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=14](http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=14).

## 3 - Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009 en France métropolitaine et généralisé le 1<sup>er</sup> janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet "d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires" (loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu "de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle" s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 €/mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009-404 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi. ([www.rsa.gouv.fr/](http://www.rsa.gouv.fr/))